



h o r i z o n p a r r h é s i a

présente

Pratiques de la Sécularité :

Accueillir la dimension religieuse dans les classes d'accueil à Lausanne.

Rapport Final



Ville de Lausanne

Avec le soutien du fonds
lausannois d'intégration



Table des matières :

1. La mise en place de l'atelier	p. 3
2. Les intervenants	p. 3
3. Les participant·e·s	p. 3
4. La structure de l'atelier	p. 4
5. L'approche d'Horizon Parrhésia	p. 4
6. La partie théorique	p. 5
7. Les thèmes de discussion	p. 6
8. Observations réflexives	p. 9
9. Perspectives	p.9
10. Evaluation participant·e·s	p.10
11. Aspects financés	p. 11



Sylvain Odier

Directeur, fondateur

sylvain.odier@horizonparrhesia.ch

t: +41 78 807 01 08

Site web: horizonparrhesia.ch

RELIGION POLITIQUE

1. La mise en place de l'atelier

Dès la réponse positive du Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) et du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) pour le soutien financier de notre projet, nous avons contacté le Centre de ressources pour élèves allophones (CREAL) pour la mise en place de l'atelier.

Après avoir reçu l'autorisation du décanat du CREAL, nous avons rédigé une note conceptuelle décrivant l'atelier à l'attention de tous les enseignant·e·s du CREAL. Le document a été envoyé directement par la secrétaire du CREAL, démontrant que l'atelier était soutenu par ce dernier. L'inscription à l'atelier se faisait via Horizon Parrhésia. Nous avons également effectué la publicité de l'atelier lors des conférences des maîtres du CREAL (juin 2024 et octobre 2024).

L'atelier s'est tenu le mercredi 6 novembre 2024 de 14h à 17h dans la grande salle du CREAL.

2. Les intervenants

L'atelier a été mené par deux intervenants :

- Sylvain Odier, fondateur et directeur d'Horizon Parrhésia. Détenteur d'un Bachelor en science politique et d'un Master en sciences des religions, il est spécialiste des relations entre les agents de l'Etat et le religieux en Suisse romande. Il concentre son expertise dans les domaines du travail social, de la santé et de l'éducation. Membre affilié à l'Institut des humanités en médecine (IHM), il enseigne actuellement dans une classe d'accueil à l'EPS du Belvédère à Lausanne.
- Raphaël Gardiol, président de l'association Horizon Parrhésia. Anthropologue de formation, il a étudié les religiosités précolombiennes d'Amérique centrale durant ses études. Ayant enseigné durant de longues années l'histoire des religions au niveau secondaire, il a une solide expérience de l'impact que peut avoir le thème dans une salle de classe. Actuellement, il est le directeur de l'école Brechbühl à Genève.

3. Les participant·e·s :

L'atelier s'est déroulé avec 11 participant·e·s :

- Trois des quatre doyen·ne·s du CREAL étaient présent·e·s
- Huit enseignant·e·s des classes d'accueil, tous au niveau du secondaire
- La répartition était de neuf femmes pour deux hommes
- Les participant·e·s se connaissaient comme collègues de travail.

4. La structure de l'atelier

L'atelier a pris le format suivant :

- i. Dans un premier temps, nous effectuons une présentation PowerPoint afin de contextualiser les différents enjeux (environ 1h15).
- ii. Pause (15 min)
- iii. Les participant-e-s sont invité-e-s à parler de leur expérience personnelle au sujet de l'impact de la dimension religieuse dans leur classe. Chaque situation décrite permet de discuter les différents enjeux qui la caractérisent (environ 1h15).
- iv. Une conclusion rapide a repris les points essentiels de l'atelier (environ 15 min).

5. L'approche d'Horizon Parrhésia

Après les traditionnelles présentations, nous expliquons les caractéristiques de notre association afin que les participant-e-s saisissent dans quelles dispositions nous nous présentons à eux.

- Notre association travaille sans militantisme politique ni prosélytisme religieux.
- *Parrhésia* signifie le franc-parler en grec ancien, ainsi nous ne cherchons ni à convaincre, ni à amadouer, mais à parler franchement de notre conception des enjeux afin de susciter une discussion libre et ouverte.
- Nous respectons tous les positionnements et nous ne cherchons pas à influencer les croyances et/ou convictions.
- Nous respectons les règles de Chatham House, c'est-à-dire que les informations révélées durant la séance peuvent être utilisées par la suite mais en respectant la confidentialité des personnes présentes.
- Les participant-e-s sont invités à réagir à toutes les interventions, ainsi les échanges n'ont pas simplement lieu entre les intervenants et les participant-e-s mais prennent la forme d'une discussion globale où chacun peut réagir à tous les propos formulés.
- Des boissons et des biscuits sont disponibles en tout temps pour les participant-e-s, l'idée étant d'offrir un espace convivial et décontracté où se lever pour se servir un verre ne viendrait pas couper la discussion en cours.

6. La partie théorique

Afin de rentrer directement dans le vif du sujet, nous débutons l'atelier par l'anecdote suivante ; « si quelqu'un est capable d'expliquer le conflit israélo-palestinien en trois heures, c'est soit qu'il a mal expliqué, soit qu'il a un intérêt direct dans le conflit. » Le but de cette entame est de faire le parallèle entre cette boutade et les objectifs de l'atelier. Devant un thème aussi large et complexe que celui de la dimension religieuse, il serait illusoire, voire louche, de proposer des règles simples à appliquer. Tout l'enjeu de l'atelier est d'encourager les participant·e·s à développer leur propre réflexion sur la question afin de pouvoir se positionner sur le thème.

Les points fondamentaux PowerPoint sont les suivants :

- A) La religion est un concept tout comme la justice ou la santé, ainsi elle ne possède pas une définition stricte. Nous présentons tout de même la définition du Tribunal fédéral pour donner un certain cadre¹.
- B) En conséquence, pour le reste de l'atelier nous privilégierons le terme de « fait religieux » afin de mettre l'accent sur la manière dont la religion s'implante dans le monde social.
- C) Au point de vue légal, les cantons de Genève et de Vaud usent de stratagèmes afin de donner vie aux phénomènes religieux dans leur canton sans pour autant les définir.
 - Le canton de Genève adopte une définition subjective, ainsi c'est au croyant de définir ce qu'il considère comme religieux.
 - De son côté, le canton de Vaud opte pour une définition négative.

Malgré cette astuce pour ne pas définir directement la religion, le canton de Vaud offre aux communautés religieuses du canton un véritable rôle pour que chaque citoyen puisse se réaliser au-delà d'un simple aspect matériel.

- D) Sachant que la majorité des conflits autour de la religion et sa cohabitation dans la sphère publique sont déclenchés par des « aspects pratiques et visibles tels que les rituels et les symboles »², il paraît essentiel de se distancier des enjeux de définition pour se concentrer sur la réalité pratique des classes d'accueil. Nous souhaitons resserrer de plus en plus la focale sur les effets concrets que le religieux peut avoir sur le quotidien des participant·e·s.
- E) Se défaire de toutes les représentations sur le religieux n'est pas une mince affaire, ainsi dans une proposition de changement de paradigme, nous présentons un cas emblématique de pragmatisme ; la décision de la Cour Suprême canadienne concernant le port du Kirpan (poignard traditionnel) en classe. Dans cette décision de justice, la cour autorise un enfant à garder son Kirpan à l'école en argumentant que « les écoles contiennent une foule d'objets susceptibles de servir à commettre des actes de violence (...) par exemple des ciseaux, des crayons, des bâtons de baseball. »

¹ En l'occurrence, la cadre est extrêmement large, à souhait, afin de ne pas être discriminatoire.

² Bitter, Jean-Nicolas; Ullmann, Angela, Politique de sécurité: analyses du CSS 229.

- F) Pour clore la partie théorique et lancer la discussion sur la réalité des participant-e-s, nous parlons de la double acception du terme « neutralité ». En effet, la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) du 7 juin 2011 indique que l'enseignement est neutre du point de vue religieux. Toutefois, la neutralité peut signifier ne jamais parler de religion ou au contraire parler de toutes les religions. Nous avons donc lancé la discussion en demandant aux participant-e-s quelle signification de la neutralité elles/ils privilégient dans leur classe.

7. Les thèmes de discussions

Après avoir effectué une pause bien méritée de 15 minutes, nous reprenons la tenue de l'atelier avec les discussions pratiques. Pour rappel, notre but est vraiment de discuter de cas concrets pour faire émerger les savoirs-agir adéquats. Nous retranscrivons ici les principaux thèmes de discussion.

A) L'impact du 7 octobre 2023

De manière un peu inévitable à la vue du poids symbolique que soulève ce thème, le premier sujet de discussion abordé est celui des attaques du 7 octobre 2023 et leurs répercussions. Une participante, qui est médiatrice au sein de son établissement, a dû intervenir envers une enseignante se plaignant de remarques antisémites de ses élèves. La participante s'est sentie dépassée devant la complexité de la situation et la forte tendance à voir les choses de manière manichéenne de la part des personnes impliquées. Elle explique avoir l'impression de retrouver l'argumentaire développé dans les principaux médias avec des rumeurs de remarques antisémites sans pour autant avoir d'éléments tangibles. Au fil de la discussion, la participante explique que l'enseignante en question n'était même pas vraiment sûre que ses élèves connaissaient sa religion. Ainsi, pour la participante, l'enseignante a sûrement surréagi.

Cette situation montre bien que l'identité religieuse, et ceci encore plus particulièrement dans une actualité brûlante, peut soulever des projections très fortes où la tendance à répéter des schémas établis est puissante. Dans le cas présent, la professeure de confession juive était persuadée que des jeunes de confession musulmane avaient proféré des insultes antisémites à son encontre.

B) Une jeune fille refuse un stage dans une garderie juive

Malheureusement, ces projections peuvent devenir bien réelles. Ainsi, deux participant-e-s relatent la situation d'une jeune tunisienne de confession musulmane qui refusa d'effectuer un stage dans une crèche d'une association juive. Fortement marquée par les drames en Palestine, cette jeune a refusé de côtoyer des juifs durant son stage. Malgré l'intense argumentation des deux participants pour lui expliquer que les communautés religieuses avaient la chance de vivre en paix en Suisse et qu'elle allait s'occuper de petits enfants lausannois et non de soldats israéliens, la jeune n'a rien voulu savoir. Son professeur principal a directement appelé sa famille, mais voyant bien que son entourage direct était sur la même ligne, il n'a pas vraiment insisté.

Le professeur principal explique un peu la situation globale de cette jeune. En grande difficulté dans les apprentissages, cette jeune, au caractère bien trempé, est en opposition permanente contre le monde des adultes et démontre un grand dédain envers tout ce qui sort de sa zone de confort. Ainsi, elle se fit l'autrice de remarques discriminatoires à l'égard de multiples groupes culturels ou religieux. Ce qui est surtout frappant chez cette jeune est sa colère généralisée (sa situation personnelle étant

réellement précaire) et il est indéniable que pouvoir la canaliser contre une communauté déjà stigmatisée par son milieu était une bonne manière de pouvoir s'affirmer, malheureusement en dépit de son propre développement professionnel.

C) Préjugés conscients d'une participante

La prochaine situation discutée concerne les aprioris avoués d'une participante. Cette dernière explique avoir une élève voilée dans sa classe. Un jour, cette dernière se présente à l'école avec un sweat à capuche avec une jeune fille fumant représentée dessus. Elle explique que cet état des faits la surprend énormément et photographie même le pull. Ainsi, la participante sort son téléphone et fait circuler la photo. Les réactions sont plutôt mesurées car aucun·e n'autre participant·e n'est vraiment surpris par cette situation.

Ainsi, un échange s'enclenche entre les participant·e-s pour essayer de mieux comprendre leur collègue et l'aider. Très vite, l'enseignante reconnaît ses propres préjugés indiquant clairement ne pas connaître l'Islam. Plusieurs participant·e-s expliquent que le voile, aujourd'hui, est souvent considéré comme un simple accessoire de mode.

Elle continue la discussion en réfléchissant à haute voix en se questionnant sur la pertinence d'aborder la chose directement avec l'élève. Une collègue plus expérimentée lui répond avec ce précieux conseil : « tu lui en parleras en course d'école ». Cette réponse sous-tend évidemment que les sorties scolaires offrent des opportunités d'échange que la salle de classe ne permet pas, montrant bien que le travail d'enseignant (et ceci est particulièrement vrai en classe d'accueil) est plus large que la transmission des savoirs.

D) Comment gérer sa propre posture

De fil en aiguille, la photo du pull de la jeune fille voilée débouche sur la plus longue et la plus riche discussion de l'atelier ; comment gérer sa propre posture vis-à-vis de la religion. En partant de ce cas précis et surtout de l'aveu de leur collègue, chaque participant·e-s réfléchit à comment il aurait réagi à une telle situation et surtout à comment il se positionne.

Avant d'aborder les différentes possibilités de postures, nous avons signalé qu'il n'existe pas vraiment de posture officielle sur ce thème. Ni la Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée (DGEO), ni le CREAL ne donnent de balises sur ce thème.

Ainsi, le positionnement sur la question de la religion relève principalement de la trajectoire personnelle de chacun·e. Evidemment, il y a autant de possibilités que de parcours. Toutefois, on peut schématiser avec l'existence de deux groupes distincts, ceux qui acceptent de traiter le sujet et ceux qui l'évitent.

Pour son expérience, Horizon Parrhésia retrouve généralement quatre postures que l'on pourrait nommer d'idéal-typique vis-à-vis du religieux au sein des d'agent·e-s de l'Etat.

Au sein de ceux prêts à discuter de la religion dans leur travail, on distingue ceux qui ont une propre démarche spirituelle et ainsi se positionnent clairement et ceux qui ont simplement assez d'expérience pour ne pas craindre de se faire déborder par le thème.

A l'inverse, les réticents se composent de ceux qui refusent par principe d'aborder le thème et ceux qui par manque de culture ou de socialisation religieuse se sentent simplement perdus face à l'épineuse question de la religion.

Durant cet atelier, nous avons retrouvé grosso modo cette classification. Les enseignant·e·s avec le plus d'expérience ont signalé que la dimension religieuse fait partie de la vie d'une classe et puisque l'école est le lieu du vivre ensemble, il est naturel d'aborder le thème.

En revanche, certains participant·e·s ont évoqué la laïcité de l'école pour expliquer une certaine réticence à aborder le thème. Finalement, une participante est restée muette, avouant de pas connaître grand-chose à la question.

De manière transversale à ces idéaux-types, un questionnement à refait surface plusieurs fois, est-il pertinent de révéler sa propre religion ? Evidemment, aucune réponse stricte n'est donnée. En affinant cette question, un participant demande s'il est possible de discuter de la religion des élèves sans parler de sa propre religion.

Afin d'amener un élément de réponse, un doyen explique que cela fait de longues années que durant l'entretien d'accueil il demande la religion des familles et que ces dernières ne lui ont jamais posé la question en retour.

Cette discussion fut indéniablement la plus riche et la plus longue de l'atelier dans la mesure où elle touchait le parcours personnel de chaque participant·e.

E) Les camps de ski

Un autre thème très concret abordé fut celui des camps de ski qui tombent, ces dernières années, durant le Ramadan. Devant cette réalité, le positionnement du département est clair ; pas de pratique du jeûne durant le camp de ski, pour une question de sécurité les enfants doivent manger le matin pour avoir des forces sur les pistes. Depuis, cette année, les écoles distribuent un formulaire aux élèves qui renvoie à l'Union Vaudoise des Associations Musulmanes (UVAM). En effet, l'idée est de pouvoir obtenir une forme d'autorisation par l'autorité religieuse locale afin de déroger, le temps du camp de ski, à l'obligation du jeûne.

Pour les années précédentes, nous discutons que certains directeurs d'établissement avaient des accords avec l'imam local pour autoriser les élèves à lever le jeûne durant le camp.

F) Anecdotes

Pour finir ce compte-rendu, nous pouvons encore mentionner deux anecdotes raconté·e·s par les participant·e·s au sujet du voile islamique.

Un participant raconte avoir connue une élève qui mettait le voile durant la semaine où elle résidait chez son père et non durant la semaine où elle était chez sa mère.

Un autre participant raconte qu'au début des années 1990, une collègue mettait spontanément le voile comme marque de respect pour aller visiter des familles musulmanes.

8. Observations réflexives

Plusieurs points importants peuvent être soulevés à la lumière des diverses discussions menées durant l'atelier.

Les thèmes du voile islamique et de l'islam sont revenus régulièrement tout au long de l'atelier. Si l'actualité brûlante suite aux attaques du 7 octobre explique en partie cette réalité, il est indéniable que le voile et la question plus globale de l'intégration des pratiques de la religion musulmane dans notre société fortement sécularisée restent un enjeu confrontant pour les professionnel·le·s de terrain.

Le constat majeur que nous pouvons tirer des discussions de cet atelier est que la posture personnelle de l'enseignant·e reste le facteur principal expliquant une intégration de la dimension religieuse au sein des classes. Cette réalité n'est pas forcément une surprise pour Horizon Parrhésia, c'est pourquoi dès le départ de la partie théorique, nous avons encouragé les participants à se défaire des grandes représentations idéologiques sur la place de la religion dans notre société pour se focaliser sur la dimension pratique.

Un des défis de taille reste de ne pas se représenter la religion comme une entité surplombante, mystérieuse, qui déterminerait le comportement des gens, mais de penser son implication concrète dans le quotidien des croyants qui passe encore, même si de moins en moins, à travers des communautés religieuses. La réalité des camps de ski en est un très bon exemple. A la place de se questionner sur la manière dont un élève devrait vivre son rapport à l'islam, il est préférable de se tourner auprès de l'UVAM pour que cette entité, qui possède une légitimité religieuse et citoyenne, puisse soutenir le jeune dans son choix.

La difficulté de définir la religion et ainsi son côté clairement insaisissable, développée dans la partie théorique peut très bien être mise en lien avec cette remarque pleine de bon sens d'une enseignante expérimentée : « tu en parleras en course d'école ». En effet, ce conseil de parler de religion dans un cadre plus détendu et souple résonne parfaitement avec l'incapacité de délimiter un concept comme les enseignants le font généralement dans une salle de classe.

Et c'est peut-être ici le point principal à se souvenir, être enseignant·e ne se résume pas simplement à transmettre des savoirs dans une classe de cours. Il existe de multiples autres instants (sorties pédagogiques, course d'école, etc.) moins structurés où il peut être plus facile d'aborder des thèmes difficilement délimitables comme la religion.

Pour conclure, nous pouvons encore signaler l'atmosphère chaleureuse et détendue qui régna tout au long de l'atelier. Pour Horizon Parrhésia, il est essentiel de pouvoir tenir ces événements dans une ambiance décontractée car pour aborder un tel thème, il est essentiel que les participant·e·s se sentent pleinement à leur aise.

9. Perspectives

En partant du constat que la trajectoire personnelle de l'enseignant·e reste le facteur premier pour déterminer un possible accueil de la dimension religieuse, il semblerait intéressant et important de réfléchir à une posture institutionnelle afin que chaque enseignant·e, même celle ou celui qui n'a eu aucun lien avec la religion dans sa trajectoire personnelle, puisse se positionner sur la question. Ainsi, une uniformité et une cohérence pourraient être offertes aux différentes familles qui fréquentent les classes d'accueil à Lausanne.

10. Evaluation des participant·e·s

Résultats du questionnaire d'évaluation, sur les 11 participant·e·s, nous avons reçu huit réponses.

Question 1 :

Les objectifs de l'atelier étaient clairs et correctement communiqués ?

- | | |
|----------------|---------------|
| 1. Absolument | 7 sur 8 (88%) |
| 2. Plutôt oui | 1 sur 8 (12%) |
| 3. Plutôt non | |
| 4. Pas du tout | |

Question 2 :

L'exposé initial donnait des informations utiles et intéressantes pour la suite de l'atelier ?

- | | |
|----------------|----------------|
| 1. Absolument | 8 sur 8 (100%) |
| 2. Plutôt oui | |
| 3. Plutôt non | |
| 4. Pas du tout | |

Question 3 :

Durant la discussion, vous avez pu vous exprimer librement et votre parole a été respectée ?

- | | |
|----------------|---------------|
| 1. Absolument | 7 sur 8 (88%) |
| 2. Plutôt oui | 1 sur 8 (12%) |
| 3. Plutôt non | |
| 4. Pas du tout | |

Question 4 :

Cet atelier a été utile pour votre pratique professionnelle ?

- | | |
|----------------|---------------|
| 1. Absolument | 2 sur 8 (25%) |
| 2. Plutôt oui | 5 sur 8 (63%) |
| 3. Plutôt non | 1 sur 8 (12%) |
| 4. Pas du tout | |

Question 5 :

Suite à cet atelier, avez-vous envie d'approfondir le sujet :

- | | |
|--------|----------------|
| 1. Oui | 8 sur 8 (100%) |
| 2. Non | |

Finalement, nous retenons avec plaisir ce commentaire laissée par une participante :

« Un grand merci pour ce moment très intéressant, à la fois instructif, réflexif et détendu. »

11. Aspects financiers

Le budget et le plan de financement ont été respectés. Le projet n'a engendré aucun surcout.

Budget

	heures	montant
Elaboration de l'atelier		
Lectures, participation à des conférences, rencontres, rédaction du projet	5	750
Préparation de l'atelier		
Rédaction d'une note conceptuelle	2	300
Préparation du contenu de l'atelier	4	600
Travail administratif	1	150
Animation de l'atelier		
Anaël Jambers	3	450
Sylvain Odier	3	450
Rédaction du rapport final	2	300
Totaux	20h	3'000 CHF

Taux horaire : 150 CHF de l'heure

Plan de financement

Répartition	%	Montant
Fonds propres Horizon Parrhésia	25	750
Fond d'intégration lausannois	45	1350
Bureau cantonal de l'intégration	30	900
Totaux	100%	3'000 CHF